

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. X.

No. 22.

Prix du numéro, 7 centimes.—Annonces, la ligne, 10 centimes.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 29 MAI 1879

AVIS IMPORTANTS

L'Opinion Publique est publiée par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS, à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de six mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de L'Opinion Publique, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de L'Opinion Publique, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

SOMMAIRE

Ca et là, par L. O. D.—Causerie scientifique, par un ami de la science.—Le Père jésuite Dalma, par T.-P. Béland.—Chronique américaine, par Anthony Ralph.—Corrigons les enfants.—Découvertes et établissements des Français dans l'Amérique Septentrionale, 16 4 1693.—La Jeune-Lorette, par Ahatisitari (suite).—Voyages au Japon, par J. Surmay.—Un drame sur la Seine, par F. du Boisgobey (suite).—Cours d'histoire de la Venise.—Bibliographie.—Ma première culotte, par Gaston-P. Labaf.—Nos gravures.—Choses et autres.—Prix du marché de détail de Montréal.—Le jeu de dames.—Les échecs.

GRAVURES : Le rossignol ; La mare ombragée ; Les bêtes inattendues ; Un passage difficile ; Les moines du Mont Saint-Bernard, accompagnés de leurs célèbres chiens, à la recherche de voyageurs égarés.

ÇA ET LÀ

L'hon. A. Campbell a été nommé maître-général des postes. L'hon. C. Tupper sera fait ministre des chemins de fer et des canaux, et l'hon. H. Langevin, ministre des travaux publics.

Samedi dernier, fête de la reine, les personnages dont les noms suivent ont été faits commandeurs de l'ordre de Saint-Michel et Saint-Georges : les honorables messieurs Tilley, Campbell, Tupper, Howland, Cartwright et Belleau.

Les conservateurs assurent toujours que si l'hon. M. Letellier n'est pas encore destitué, c'est que le gouvernement attend pour être agréable au marquis de Lorne, qui désire qu'on attende qu'il ait visité Montréal et Québec.

Dans un écrit remarquable sur les régicides, un écrivain français dit qu'autrefois, du temps de Mazzini et d'Orsini, on tuait les rois pour une idée politique ; maintenant, on les tue pour satisfaire des passions brutales et grossières. C'était la république universelle, la liberté politique qu'on cherchait alors ; aujourd'hui, c'est la destruction de toute autorité, de

tout frein, c'est le néant. Mazzini et Orsini croyaient à Dieu ; les tueurs de rois de notre temps ne croient à rien et n'épargnent personne, ni les meilleurs rois, ni même leurs chefs républicains les plus éminents. Gambetta lui-même serait, dit-on, dénoncé et voué au poignard des assassins du socialisme.

Comme on nous reproche d'avoir dit que le parti libéral avait adopté la protection comme l'un des articles de son programme en 1872, nous croyons devoir préciser notre pensée à ce sujet. Nous n'avons pas dit le "parti libéral," mais le "parti" ou plutôt la "fraction libérale," ce qui est assez différent. Nous ajoutons que même le parti national comme corps n'a pas voulu mettre la protection parmi les articles de son programme écrit, mais il n'en est pas moins vrai que dans l'élection de M. Jetté comme dans celle de M. Workman, et en général dans les assemblées politiques, les organes du parti national et en général ses orateurs se prononçaient en faveur de la protection.

Un journal américain donne le conseil suivant aux jeunes filles qui sortent du couvent :

Pour l'amour de Dieu, ne songez donc pas à vous marier avant d'être capables de tenir une maison, de faire bouillir la soupe, rôtir un steak, coudre et tailler d'une manière convenable. En vain vous sauriez faire un vers, jouer de la harpe ou du piano, réciter par cœur toutes les lettres de madame de Sévigné, si vous ne savez pas ce qu'il faut pour être une femme de ménage, vous êtes tout à fait impropres au mariage.

Rien de plus vrai, surtout pour notre pays, où les hommes ont plus besoin que partout ailleurs d'un peu moins de musique et de poésie et de plus de cuisine et de couture. Combien y a-t-il dans le Canada de jeunes gens en état d'épouser des femmes qui ne savent rien faire ? Il n'est pas étonnant qu'ils hésitent tant de nos jours à se marier. Il y a de quoi.

Aux jeunes gens qui sortent du collège, nous nous permettrons, à notre tour, de donner les conseils qui suivent :

Tenez-vous également en garde contre un excès de confiance et un excès de timidité. Préparez-vous à perdre petit à petit vos illusions les plus chères afin de ne pas être surpris et terrassés par les déceptions. Ne vous imaginez pas que nés avec une mission, vous l'accomplirez quand même, mais soyez bien convaincus que le travail le plus assidu et une bonne conduite seuls établiront votre avenir sur des fondements solides et durables. Mettez-vous au travail immédiatement et défiez-vous des premiers succès de salon ou de tribune ; ils font contracter des habitudes de fainéantise ou de légèreté des plus dangereuses. N'oubliez pas que les hommes qui réussissent le mieux sont généralement ceux dont les commencements ont été modestes et pénibles.

La province d'Ontario est en élections. M. Blake est lancé dans la lutte en faveur du gouvernement local. Les libéraux comptent beaucoup sur son éloquence pour empêcher le succès des efforts que fait le parti conservateur pour renverser

le ministère Mowat. La question de protection joue un grand rôle dans cette élection, et les conservateurs prétendent que le moyen de faire une expérience loyale de la nouvelle politique et de lui faire produire ses fruits est d'avoir un ministère local dont les idées soient conformes à celles du gouvernement fédéral. C'est la position que vient de prendre M. Goldwin Smith, dans un écrit qui, naturellement, va faire le tour du pays. M. Mowat et ses collègues étant libre-échangistes, font ce qu'ils peuvent pour éviter la discussion sur ce terrain-là ; car le tarif en général, et surtout la taxe sur la farine et le blé, a été agréable aux électeurs d'Ontario.

L'élection de Rouville a été annulée et M. Bertrand déqualifié. Encore une élection à faire ! Il y avait pourtant bien assez de Saint-Hyacinthe et de Chambly. La votation dans Saint-Hyacinthe aura lieu lundi prochain. Rouville et Chambly suivront de près. Dans le comté de Saint-Hyacinthe, la lutte est acharnée ; on s'insulte, on s'injurie avec fureur, surtout dans les journaux. Quel triste spectacle !

On est bien aussi violent en France dans la pensée, mais au moins l'expression, en général, est convenable ; il y a là plus d'honneur, et surtout le duel qui est un frein admirable au dévergondage de la langue. Ici, il n'y a rien pour arrêter les flots d'injures que les deux partis se renvoient avec fureur, ni religion ni honneur, pas même le duel. Aussi, on s'en donne, on abuse de tout, on profane ce qu'il y a de plus sacré ; c'est une gloire d'inventer la meilleure calomnie, le moyen le plus ingénieux de surprendre la bonne foi des gens. Dans les deux partis, il y a des hommes qui se vantent de savoir mieux blaguer le peuple. C'est si facile, quand on ne sait rien, de dire des sottises, d'inventer des histoires ! C'est à dégoûter du suffrage populaire.

Nous sommes heureux d'apprendre que l'hon. M. Mercier désire se mettre en communication avec les officiers du bureau de Montréal, pour entendre leurs plaintes et leurs suggestions. Si les avocats ne remuent pas, ils ne peuvent s'en prendre qu'à eux-mêmes des ennuis et des injustices dont ils se plaignent.

Mais qu'ils prennent garde de trop demander à la fois, de venir devant la Chambre avec un système trop compliqué qu'on n'aurait ni le temps d'étudier ni de faire adopter à la prochaine session. Qu'on se contente de pourvoir à la nomination d'un sixième juge de la cour d'appel, afin qu'elle ait un quorum de cinq juges qui puisse siéger aussi souvent que nécessaire suivant le plan de l'hon. juge Ramsay, et qu'on nomme un juge de plus à la cour supérieurs, ou que dans tous les cas on enlève aux juges actuels la cour de circuit.

Sans doute, il y a beaucoup d'autres réformes désirables et qui sont demandées par les juges comme par les avocats. Par exemple, il est évident que le palais de justice actuel, qui coûte si cher aux avocats et plaideurs du district de Montréal, ne suffit plus aux besoins de la justice, et que les juges n'y ont pas assez de chambres à leur disposition. La besogne et le nombre des juges ont beau augmenter, on ne leur

donne pas plus de place ; ils ont toujours leur unique chambre où ils sont parqués comme des criminels dans une cellule. Quelles que soient leurs fautes, ils ne méritent pas un pareil châtement, et vraiment, il n'est pas étonnant que plusieurs soient souvent de si mauvaise humeur.

L.-O. D.

CAUSERIE SCIENTIFIQUE

MÉTHODE NOUVELLE DE TRAITEMENT DU MOIGNON APRÈS L'AMPUTATION. — PANSEMENT A LA TEINTURE DE FER ; RÉSULTATS ANTISEPTIQUES.

Nous nous permettons aujourd'hui d'attirer l'attention des lecteurs de l'Opinion Publique sur une nouvelle méthode de pansement après l'amputation, qui est due au Dr Elmond Gauvreau, de Québec, et qui lui a valu la considération de plusieurs journaux étrangers, entre autres du *Lancet* de Londres et de l'*American Observer*. Le système du Dr Gauvreau, joignant à la plus grande simplicité une rapidité toute nouvelle dans le mode du pansement, est appelé, si on l'adopte, ce dont nous ne pouvons douter, à rendre des services inestimables sur les champs de bataille et dans les hôpitaux. Voici quel est le procédé : Le tourniquet étant appliqué sur le membre à opérer, et l'amputation pratiquée, on fait les lambeaux avec soin de manière à ce qu'ils s'ajustent le mieux possible. Ensuite, les parties divisées sont rapprochées et retenues en juxtaposition au moyen de bandelettes de toile imbibées d'une solution de fer dans la partie qui est immédiatement en rapport avec la plaie. Alors on relâche légèrement le tourniquet pour laisser couler une petite quantité de sang sur les bandages. Le sang, qui vient aussitôt en contact avec la teinture de fer, se transforme immédiatement en une masse adhésive qui ferme les lèvres de la plaie et empêche le contact de l'air. Peu de temps après, on enlève le tourniquet sans crainte, l'hémorragie ne pouvant se produire, grâce à la compression des artères et des veines par le bandage, qui est fermement, quoique modérément, appliqué, et grâce aussi à la réaction chimique opérée sur le sang par la teinture de fer sur la partie opérée.

On voit tout de suite les avantages qui résultent de ce nouveau système : d'abord, promptitude et simplicité de ce premier et unique pansement, qui dispense des ligatures et des sutures dont l'emploi cause si souvent des complications septiques ; et puis, guérison de la plaie par première intention, les tissus s'unissant vivants et sains sans que la supuration, et par conséquent la gangrène, puissent s'y produire.

Que l'on se figure ce mode de pansement consacré par le succès et employé sur les champs de bataille, et l'on comprendra sans peine combien de souffrances pour les pauvres blessés et de fatigues pour les chirurgiens seront évitées.

Ce qui a droit de nous étonner pourtant, c'est qu'une découverte si importante et qui a été signalée avec éloges par un journal aussi important que le *Lancet* de